



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : NANTES

Etablissement : Université d'Angers

Demande n° S3MA120000189

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Management de la culture : arts et patrimoine

Présentation de la mention

La mention est proposée par l'UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services en partenariat avec l'Université catholique de l'Ouest (UCO) d'Angers. Elle se compose de deux spécialités : « Valorisation économique de la culture » et « Patrimoine, spectacle vivant et action culturelle ».

Indicateurs

Effectifs constatés	
Effectifs attendus	130
Taux de réussite	
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	60 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

Bilan de l'évaluation

● Appréciation globale :

La mention adopte un positionnement original et elle offre un débouché porteur aux étudiants de filières artistiques, tourisme et service et sciences humaines et sociales. Les objectifs des deux spécialités sont peu distincts et les intitulés de cours trop abstraits.

● Points forts :

- La mention apporte un débouché professionnel aux étudiants issus de licences de sciences humaines et sociales.
- La formation correspond aux besoins des organisations du secteur de la culture.
- Les effectifs sont importants.
- On constate une attractivité régionale et nationale de la mention.

● Points faibles :

- Les deux spécialités ne sont pas mutualisées, notamment en M1, alors que l'objectif des formations est assez similaire.
- La coopération entre les deux établissements porteurs semble faible.
- Les intitulés de cours et d'unités d'enseignement (UE) sont parfois abstraits.
- On constate une faible différenciation des deux spécialités en termes de débouchés professionnels.
- Les données sur les candidatures et l'insertion professionnelle des étudiants font défaut.
- La faible place de l'enseignement du management.



Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

On suggère de revoir l'intitulé des cours, de mieux distinguer les deux spécialités en termes de débouchés professionnels. Il conviendrait aussi de renforcer les enseignements au management et de produire des données plus précises sur les flux d'étudiants et l'insertion. Rechercher une meilleure coordination entre les deux établissements porteurs de la mention serait également souhaitable, notamment pour mutualiser des cours de M1.

Appréciation par spécialité

Valorisation économique de la culture

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité comporte 4 parcours : « Culture, patrimoine et tourisme » ; « Management international des arts de la France » ; « Technologies numériques et produits culturels » ; « Management de la mode et de la création ».

- Indicateurs :

Effectifs constatés	95
Effectifs attendus	150
Taux de réussite	75 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	60 %
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation originale qui offre un débouché aux étudiants de sciences humaines et sociales. L'insertion dans les milieux professionnels semble effective.

- Points forts :

- La spécialité se positionne de manière originale dans l'offre de formation.
- Les parcours permettent de couvrir des champs différents du secteur de la culture.
- La spécialité offre un débouché intéressant aux étudiants de licence en sciences humaines.
- Le recrutement des étudiants sur le Grand Ouest et l'Île-de-France atteste de l'attractivité de la spécialité.
- 25 % des étudiants sont d'origine étrangère, majoritairement de Chine.
- On constate un effectif régulier de 95 étudiants pour la spécialité.

- Points faibles :

- L'absence de données sur le nombre de candidatures et la sélectivité du recrutement.
- Les intitulés des UE sont trop généraux (Economie et management, Valorisation économique de la culture, etc.).

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de laisser plus de place à des enseignants spécialistes du management. On suggère de revoir les intitulés des UE. De même, il faudrait poursuivre l'objectif de développement de la formation continue et de la formation à distance. Il serait souhaitable de rechercher des mutualisations avec l'autre spécialité, notamment en M1.



Patrimoine, spectacle vivant et action culturelle

- Présentation de la spécialité :

La spécialité est portée par l'Université catholique de l'Ouest à Angers, Département institut d'arts, lettres et histoire.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	55
Effectifs attendus	30
Taux de réussite	99 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

La spécialité offre une possibilité de poursuite d'étude aux étudiants issus des licences de l'UCO. Les flux d'étudiants sont réguliers. On ne distingue pas bien l'originalité de cette spécialité en termes de débouchés professionnels par rapport à l'autre spécialité du Master. L'enseignement du management paraît marginal.

- Point fort :

- Les UE de management de projet sont intéressantes.

- Points faibles :

- Une faible différenciation avec la spécialisation « Valorisation économique de la culture » quant aux objectifs professionnels.
- Les intitulés de cours et d'UE sont peu explicites sur le contenu, voir notamment « La fabrique de la culture » ou « Cadres, normes et dynamiques ».
- On constate une absence de mutualisation avec l'autre spécialité de la mention.
- L'absence de données sur les candidatures et sur l'insertion professionnelle des diplômés.
- Le statut et la fonction des intervenants ne sont pas précisés.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de :

- Revoir les intitulés des cours et des UE pour les rendre plus explicites.
- Présenter les statuts et fonctions des intervenants.
- Distinguer les objectifs professionnels par rapport à l'autre spécialité de la mention.
- Développer l'alternance et la validation des acquis de l'expérience (VAE).
- Rechercher des mutualisations de cours en M1 avec l'autre spécialité.